



Conférence de presse de M. Gérard Larcher

Président du Sénat

Propos introductif

Mercredi 4 septembre 2019

Je suis heureux de vous accueillir à la présidence du Sénat pour cette conférence de presse de rentrée.

Depuis notre rencontre de l'année dernière, on peut dire que bien des choses ont changé. Ce premier semestre de l'année 2019 a été intensif.

Alors, Acte 2 du quinquennat ! « Nouveau Monde saison 2 » !

Comme je considère que la **saison 1** n'a pas été très convaincante, je vais donc regarder avec attention **l'Acte 2 du quinquennat** qu'on nous promet.

J'entends depuis quelques semaines de **bonnes résolutions de rentrée** :

- Terminée la verticalité de la gouvernance,
- Retour des vertus du dialogue et de la concertation qui deviendrait consultation,
- Des élus locaux qui reprennent leur place dans la représentation de la Nation,
- Et une France qui retrouve sa place en Europe et dans le monde. D'ailleurs la séquence G7 a plutôt été bonne.

1) Je vais commencer par l'économie car le sujet est majeur.

. La dépense publique n'a cessé d'augmenter. C'est près de 20 milliards de plus cette année. Plus de 56 % du PIB interdit toute baisse franche et durable de la pression fiscale, pourtant nécessaire à la compétitivité de notre économie. J'ajoute que les entreprises sont de nouveau mises à contribution pour compenser l'augmentation des dépenses annoncée fin avril : reports répétés de la baisse de l'IS et augmentation de certaines taxes.

. Le gouvernement a significativement réduit ses ambitions en matière de redressement des comptes publics. L'objectif de retour à l'équilibre des comptes publics **se résume à maintenir le déficit en dessous de 3 %**.

. Le gouvernement a renoncé à baisser l'endettement : l'objectif initial d'une réduction de 5 points de PIB a laissé place à une réduction d'au mieux 1,4 point de PIB, aveuglé par la baisse prolongée des taux d'intérêt.

La divergence avec nos partenaires européens s'accroît, entamant un peu plus la crédibilité budgétaire de notre pays :

En 2020, la France aura le 2e déficit le plus élevé après l'Italie. Elle sera le 4e pays européen le plus endetté (après la Grèce, l'Italie, le Portugal et la Belgique).

Cette stratégie nous prive de toute marge de manœuvre. En cas de retournement conjoncturel ou de remontée brutale des taux, la France risque de perdre la pleine maîtrise de ses choix budgétaires.

2) Parlons de la relation entre l'Exécutif et les élus. Il va falloir dans la saison 2 passer des déclarations aux actes.

Aux obsèques du maire de Signes, le Président de la République a adressé ce message aux maires : « *Je veillerai personnellement à ce que, face aux incivilités et à la désagrégation chez certains du sens de l'État et de la Nation, la réponse soit toujours ferme, exemplaire et sans complaisance* ».

Je ne doute pas de sa sincérité. Je souhaite que le texte qui sera examiné début octobre aborde avec la plus grande clarté cette question comme celle de la place de la commune. Les maires ont retrouvé une place centrale lors du Grand Débat, le Président de la République a mesuré leur importance dans la cohésion de la Nation, il faut traduire cette considération retrouvée par des actes.

La commission des Lois du Sénat a lancé une consultation sur les menaces et les agressions auxquelles sont confrontés les maires dans l'exercice de leurs fonctions. A ce jour, cette consultation comptabilise près de 2.500 contributions.

J'étais dimanche en Normandie avec les Présidents des 3 grandes associations d'élus.

Le moins que l'on puisse dire est que les relations avec les collectivités territoriales dans le cadre de la Conférence Nationale des Territoires ou des Lois de finances, de l'apprentissage, de la formation professionnelle, des finances locales, n'ont pas été au rendez-vous de l'Acte 1 du quinquennat.

En septembre dernier, le décalage entre l'Exécutif et « Territoires unis » réunissant Régions de France, l'Assemblée des Départements de France et l'Association des Maires de France, a été **révélateur** de cette crispation.

Aujourd'hui, sur le seul sujet de la taxe d'habitation et son remplacement, je constate que l'Exécutif n'a pas encore communiqué les simulations sur le mécanisme de compensation qu'il propose. Elles étaient pourtant promises en juillet...

Deux observations :

- Comme le proposent l'AMF et le Comité des finances locales, seule la technique du dégrèvement intégral garantit la compensation à l'euro près dans la durée.
- Par ailleurs, la réforme, telle que proposée par le gouvernement, menace les capacités financières des collectivités comme l'analysait déjà en 2018 Standard & Poor's. Comme l'a rappelé Dominique Bussereau, **les départements** risquent de se retrouver en situation d'impasse budgétaire s'ils ne disposent plus d'aucun levier fiscal pour stabiliser leurs recettes.

Le Sénat sera vigilant sur ces questions financières, car à travers elles, ce sont les principes **d'autonomie financière** et de **libre administration** des collectivités territoriales qui sont en jeu. Et donc une certaine conception de la décentralisation.

3) Le retour des vertus du dialogue social et de l'importance des corps intermédiaires.

Premier chantier, la réforme des retraites. Tant mieux ! Mais plus d'un an de dialogue par Jean-Paul Delevoye n'ont pas apparemment suffi. On repart pour un nouveau cycle dont personne ne connaît la durée...Peut-être après les municipales comme le prétendent certains mauvais esprits. Les Français n'y comprennent plus rien : âge pivot, 62 ans, durée de cotisation. La question de l'âge est incontournable.

Il y aura aussi **la question de la santé** (sujet numéro 1 des préoccupations).

Pour cet Acte 2, je n'ai pas d'a priori, mais je souhaite, comme les Français, des réponses précises à des questions simples :

- Comment dépenser moins et produire plus ?
- Comment perdre cette pôle-position insupportable du record des prélèvements obligatoires et de la dépense publique ?
- Comment en payant moins d'impôts on peut augmenter les services publics ?
- Comment dire la vérité et annoncer clairement les mesures envisagées sur les réformes à venir (sur le budget ou les collectivités territoriales) ?

Je voudrais tout autant que **cette saison 2 Acte 2** ne ressemble pas à la précédente sur deux sujets, à mes yeux, prioritaires : l'Europe et la politique migratoire.

Seule une **Europe forte** et souveraine peut prétendre jouer un rôle dans le concert des Nations.

Le Président de la République a récemment appelé à intensifier le dialogue bilatéral avec tous les Etats membres de l'Union européenne. Je m'en félicite.

Mais la relation franco-allemande s'est appauvrie. Si nos intérêts n'ont jamais été parfaitement convergents, nous avons toujours réussi à les accorder, et surtout à nous concerter. Fallait-il par exemple lancer une initiative sur la constitution d'une armée européenne, quand nous savons que cela n'est pas possible pour l'Allemagne ?

Rétablir une relation de confiance avec l'Allemagne est prioritaire.

L'axe Franco-Allemand malmené, une Union Européenne rarement aussi fracturée, un Brexit qui s'annonce dur, aucune réponse concrète aux rebonds des flux migratoires. Alors oui, l'Europe doit se ressaisir.

L'exemple d'un drame récent remet le traitement de la question migratoire au cœur de l'actualité. Le gouvernement fera une déclaration suivie d'un débat sur la politique migratoire de la France et de l'Europe le 10 septembre à l'Assemblée nationale et le 2 octobre au Sénat.

Pour répondre efficacement à la crise migratoire, la réponse doit être déclinée à plusieurs niveaux :

Au niveau national, il est indispensable de renforcer la lutte contre l'immigration clandestine et les réseaux de passeurs. En France, moins d'une décision d'éloignement sur cinq est réellement exécutée (moins de 20%). En novembre 2017, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, a estimé à 300 000 le nombre d'étrangers en situation irrégulière.

L'explosion du nombre de mineurs étrangers isolés est aussi préoccupante (l'ADF annonce un chiffre proche des 40.000).

À l'échelle européenne, il est urgent d'harmoniser les politiques d'asile et d'immigration et de renforcer les frontières extérieures de l'Union en particulier. La coopération avec les pays originaires des flux de migrants devrait pouvoir être conditionnée.

La France est en passe de devenir **le principal pays de demandeurs d'asile** au sein de l'Union européenne ; **les flux secondaires de migrants** à destination de la France, alors que leur demande d'asile a été enregistrée dans un autre pays de l'Union européenne, n'ont jamais été aussi importants (40.000 sur 123.000).

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Vous m'avez, à de nombreuses reprises, entendu aborder la question des **fractures** qui minent notre pays. Si la crise des gilets jaunes s'est essouffée, les problèmes demeurent. Il faudra donner des réponses à nos concitoyens qui attendent des actes. Je souhaite que cette deuxième partie de quinquennat apportent ces réponses.

Dans les temps de doute et de remise en question, **je crois à nos Institutions.**

- Je crois aux Institutions de la V^{ème} République qui nous ont permis de traverser bien des crises. La dernière en est la démonstration.
- Je crois au bicamérisme, car que serait notre démocratie sans une assemblée qui ne procède pas de la seule élection présidentielle, une assemblée indépendante du fait majoritaire, une assemblée capable de contrôler l'action du gouvernement en toute indépendance.

La réforme des Institutions revient dans l'actualité.

Le Sénat est disponible. Je ne vais pas à nouveau vous répéter ce que vous avez entendu 1.000 fois sur notre position. Qui peut croire que la réforme échouera sur la réduction du nombre de parlementaires que la majorité sénatoriale soutient, mais qu'elle conditionne à une juste représentation des territoires son accord ? Elle échouerait pour une différence de 20 sénateurs ... voyons, voyons.

Pour le renouvellement sénatorial par moitié, je renvoie l'exécutif à la lecture des articles 32 et 25 de la Constitution.

La Garde des Sceaux nous a fait une « petite nouveauté ». Il faudrait désormais avoir un accord des assemblées avant toute discussion des textes. C'est une première ! On donnerait un accord avant débat...Une originalité de procédure. Je rappelle à la garde des Sceaux que nous sommes dans un régime parlementaire.

Le 4 juin dernier, j'ai pris une initiative, car je ne pouvais assister en spectateur à la défaite historique que nous venions de subir aux élections européennes. Nous avons souhaité nous rassembler pour échanger et réfléchir à l'avenir des familles politiques de la Droite et du Centre en partant de nos ancrages respectifs, de nos expériences territoriales et parlementaires.

Cette réflexion s'inscrit dans un paysage politique totalement bouleversé dont la **réduction** à un **choix binaire** m'inquiète **pour la démocratie**.

Nous sommes animés par la volonté de rassembler, de susciter une forme de sursaut, de retrouver la relation de confiance avec les Français et préparer ensemble les élections municipales, départementales et régionales qui vont se succéder du printemps 2020 à l'automne 2021.

Nous avons décidé de conduire une réflexion sur ce que nous sommes, sur ce qui fait notre identité et sur ce que le Pays attend de nous.

Le résultat du 26 mai dernier et ses conséquences ont conforté notre analyse et nous conduit à vouloir bâtir **un projet à partir de nos territoires**. Qui sait mieux parler, ressentir, partager avec les Français que la trame des 550 000 élus territoriaux ?

Notre démarche est fondée sur le respect de la liberté des élus locaux, la liberté de créer, d'expérimenter et d'entreprendre.

« **Le local** » **qui inspire le national**. C'est une autre approche de la politique.

Cette approche doit se faire autour **d'une nouvelle génération de la décentralisation** dont nous devons préparer les principes et l'application concrète sans attendre.

La gouvernance moderne, c'est la subsidiarité.

C'est un État garant du pacte républicain et des élus libres et responsables en capacité de porter leurs projets.

C'est une République « Une et Indivisible », avec des élus capables de relever les défis propres à leur territoire dans le cadre de la différenciation.

C'est une autonomie financière qui permet aux collectivités de mener leurs politiques en pleine responsabilité.

C'est l'esprit des **conventions régionales**, qui s'achèveront par une Convention nationale le 10 octobre.

Il s'agira alors de présenter à la fois **une plateforme**, mais aussi plus largement **une vision partagée** par des équipes qui s'inscriront dans un « Rassemblement pour nos territoires ».

Telle est aujourd'hui notre ambition.

Je souhaiterais avant de vous laisser la parole vous faire part de quelques-unes des "**innovations**" que le Sénat s'apprête à lancer.

Cet automne, le Sénat lancera sa propre plateforme de **e-pétitions**, qui permettra à chaque citoyenne et à chaque citoyen de proposer l'inscription d'un texte législatif à l'ordre du jour du Sénat ou de créer une mission de contrôle sénatoriale. Les pétitions recueillant le nombre de signatures suffisant (50.000) seront examinées par la Conférence des présidents qui décidera de la suite à donner si les conditions de recevabilité sont remplies. Et cela sera public.

Le 1er octobre, le Sénat disposera d'un dispositif de **scrutin électronique** permettant à chaque sénateur de voter sur les textes depuis son pupitre. Outre le temps gagné et les erreurs évitées, ce dispositif permettra de faire une clarté encore plus grande sur les différents votes des sénateurs.

Avant la fin du mois de septembre, nous lancerons un site permettant de vérifier les nombreuses informations fausses, approximatives ou datées, qui circulent sur le Sénat. Vous y trouverez un certain nombre d'informations sur le rôle, l'organisation, le fonctionnement et les moyens du Sénat et des sénateurs. C'est, à ma connaissance, le **premier site de "fact checking"** lancé par un Parlement.

Voici quelques-unes des "innovations" du Sénat. Il y en aura d'autres. Une refonte du site du Sénat est en cours.

Voilà quelques réflexions que je souhaitais partager avec vous.

Je vais maintenant répondre à vos questions.

Seul le prononcé fait foi